



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

OFFRE D'EMPLOI

201904-17

MANŒUVRE ET CHAUFFEUR OPÉRATEUR TEMPORAIRE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

Relevant du directeur du Service des travaux publics et des services techniques ou de son représentant, le titulaire du poste exécute un travail manuel d'entretien général ou tous autres travaux et tâches connexes ne nécessitant pas de connaissances spécialisées.

Description de tâches :

À titre informatif seulement, les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes, elles peuvent être décrites comme suit :

MANŒUVRE

1. Effectue la coupe de gazon et autres travaux de nettoyage et d'entretien dans les parcs et propriétés de la Ville.
2. Agit à titre de signaleur lors de travaux.
3. Exécute divers travaux manuels reliés à l'entretien général des infrastructures municipales et autres travaux.
4. Peut être appelé à conduire des véhicules légers avec ou sans équipements.
5. Maintient en bon état de propreté les bâtiments municipaux.
6. Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

CHAUFFEUR-OPERATEUR

1. Conduit et opère divers véhicules avec ou sans équipements.
2. S'assure du bon état de son véhicule et de ses équipements et effectue de menus travaux d'entretien, tels que : vérifier la batterie, les niveaux d'huile, les phares, les feux de signalisation, les freins, les pneus, le graissage, etc. et rapporte toute défektivité.
3. Effectue des travaux de déneigement, d'épandage, d'aplanissement, de nivelage, de creusage, de remplissage, de foulage, de chargement de terre et de gravier, de signalisation, d'émondage et autres.
4. Effectue le nettoyage des rues à l'aide du balai mécanique ou du camion-citerne ou autres équipements.
5. Exécute divers travaux de construction, réparation ou entretien des systèmes d'aqueduc, d'égout et autres infrastructures municipales.
6. Agit à titre de signaleur routier.
7. Effectue toutes autres tâches connexes que peut lui confier son supérieur.

Qualifications et exigences :

- Détenir la formation adéquate sur l'équipement lourd sera considéré comme un atout ;
- Détenir une expérience de travail minimale de trois (3) ans sur des équipements lourds sera considéré comme un atout ;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 ;
- Capacité de travailler en équipe, entrent, ponctuel et fiable;
- Facilité à traiter avec le public ;
- Avoir une bonne santé et une bonne forme physique, être apte à travailler de longues heures à l'extérieur.

- Traitement :** Selon la convention collective actuellement en vigueur et l'échelon applicable (Manœuvre : Entre 16,88 \$ et 17,05 \$, Chauffeur-opérateur : Entre 22,00 \$ et 27,50 \$). **Selon les besoins du service, le titulaire sera affecté à un traitement supérieur lorsqu'il agira à titre de chauffeur-opérateur.**
- Heures de travail :** 40 heures/semaine
- Durée de l'emploi :** Temporaire - Début le 13 ou 21 mai 2019 selon les besoins du service, n'excédant pas 149 jours de travail.

Les personnes intéressées doivent faire part de leur candidature au plus tard le 5 mai 2019 à l'attention de :

Monsieur Yvon Couillard
Directeur du Service des travaux publics et des services techniques
Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Poste # 201904-17
88, chemin Masson
Lac Masson (Québec) J0T 1L0
Courriel : couillard@lacmasson.com
www.lacmasson.com